

Demande première inscription SEA 2022/2023



SEA KAYL/TÉTANGE

Réservé à l'administration

Données de l'enfant :

Nom et prénom de l'enfant

--

N° Matricule

Sexe

	féminin		masculin	
--	---------	--	----------	--

Nationalité

Langue parlées :

--	--

Votre enfant a-t-il des frères et soeurs? (nom, prénom + âge):

Responsable 1

Responsable 2

Nom et Prénom

Nom et Prénom

--	--

Lien de parenté:

Lien de parenté:

--	--

Adresse : Rue, Code postal, Localité

Adresse : Rue, Code postal, Localité

--	--

N° Matricule

N° Matricule

--	--

État civil

État civil

	marié(e)		séparé(e)		marié(e)		séparé(e)
	pacsé(e)		veuve/f		pacsé(e)		veuve/f
	divorcé(e)		célibataire		divorcé(e)		célibataire
	en instance de		en concubinage		en instance de		en

GSM 1

GSM 2

--	--

E-MAIL 1

E-MAIL 2

--	--

Vit avec l'enfant:

Garde alternée:

Vit avec l'enfant:

Garde alternée:

Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

A l'autorité parentale:

A le droit de garde:

A l'autorité parentale:

A le droit de garde:

Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Est autorisé à reprendre l'enfant:

Est à contacter en cas d'urgence:

Est autorisé à reprendre l'enfant:

Est à contacter en cas d'urgence:

Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

SEA à fréquenter en 2022/2023 :

--

Demande première inscription SEA 2022/2023

Priorités d'admission: Les enfants déjà inscrits en 2021/2022 sont prioritaires (sauf non-résidents) pour l'inscription en fonction des places disponibles et des priorités suivantes :

- Famille monoparentale ;
- Famille dont les responsables de l'enfant exercent une occupation rémunérée ;
- Famille défavorisée (p.ex. besoins sociaux)

Inscription irrégulière

(Veuillez continuer 3. Situation familiale))

Inscription uniquement pendant les vacances scolaires

(Veuillez continuer 3. Situation familiale)

« **Inscription irrégulière** » La demande devra être accordée par les responsables de la maison relais. Les parents doivent ainsi fournir un plan de travail indiquant l'irrégularité (travail en roulement). De plus, un plan de travail sera à remettre aux responsables de la maison relais au plus tard trois jours ouvrables avant la fin du mois. Veuillez noter qu'en cliquant le "selon plan", toutes les plages seront automatiquement réservées et facturées, si le plan de travail n'est pas fourni dans le délai.

La case « **inscription uniquement pendant les vacances scolaires** » est à cocher si l'enfant n'est pas inscrit au SEA pendant la période scolaire mais uniquement lors des vacances scolaires. Le cas échéant, une fiche d'inscription SEA est à remettre en plus d'une fiche d'inscription « Vacances scolaires » pour chaque période de vacances concernée.

Plages d'inscription :

A remplir uniquement en cas d'une inscription régulière

Accueil du matin (à partir de 07h00) :

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Les heures de l'accueil seront toujours facturées, sauf certificat médical et plans irréguliers

Accueil du midi : (Restauration/activités)

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Accueil de l'après-midi

Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
		13h50-16h				13h50-16h			
15h50-18h		16h-18h		15h50-18h		16h-18h		15h50-18h	
18h-18h30		18h-18h30		18h-18h30		18h-18h30		18h-18h30	

Je serai informé(e) par écrit dans les plus brefs délais si ma demande est retenue. Je suis au courant que toutes les plages cochées me seront facturées. J'ai pris connaissance que cette inscription reste valable jusqu'à l'annulation de ma part ou de la part de l'administration communale (modalités stipulées dans le contrat d'accueil).:

Oui

Demande première inscription SEA 2022/2023

L'enfant présente-t-il des problèmes de santé? :	Oui	Non
L'enfant a-t-il des intolérances ou des allergies alimentaires (sans gluten, sans lactose, autre...)? :	Oui	Non
L'enfant a-t-il des allergies (animaux, pollens, autres...)? :	Oui	Non
Précisez l'allergie et le type de réaction :		
La participation à certaines activités sportives lui est-elle formellement interdite par son médecin traitant? :	Oui	Non
Je certifie que l'enfant est à jour de toutes les vaccinations (tétanos en particulier) :	Oui	Non
J'autorise mon enfant à participer à toutes les activités dans le pays organisées par la maison relais pendant l'année scolaire 2022-2023. Les responsables me donnent toutes les informations relatives à cette activité quelques jours à l'avance :	Oui	Non
Oui, je donne mon accord que l'enfant soit pris en photo lors des manifestations des SEA de la Commune de Kayl/Tétange ainsi qu'à la publication de ces photographies dans la presse ou dans tout autre but non commercial lié directement aux manifestations, et note que la publication ne donne pas droit à une rémunération :	Oui	Non
Combien de personnes ont le droit de reprendre l'enfant? :		
Je certifie que les déclarations faites en réponse au présent formulaire sont, à ma connaissance, vraies, complètes et exactes et je prends note que l'équipe éducative des SEA Kayl / Tétange peut communiquer ces informations à un médecin ou un professionnel de la santé en cas d'urgence :	Oui	Non
Si durant l'année scolaire, une des données change (téléphone ou autre), je m'engage à en informer immédiatement le responsable de la maison relais :	Oui	Non
En déposant ce dossier, je donne mon accord à l'administration communale d'autoriser mes données personnelles conformément aux dispositions du règlement européen sur la protection des données :	Oui	Non
Si je souhaite des changements de plages ou, le cas échéant, si je n'ai plus besoin des services offerts par la maison relais, je me mets immédiatement en relation avec le responsable de la maison relais. Je note que les factures seront établies sur la base de l'inscription :	Oui	Non
Si je ne reçois pas d'e-mail de confirmation de l'inscription de mon enfant, je m'engage à contacter le service SEA pendant la période d'inscription :	Oui	Non

Demande première inscription SEA 2022/2023

Cours sportifs de la LASEP (Ligue des Associations Sportives de l'Enseignement Fondamental) : Les inscriptions aux cours de la LASEP se font à travers la fiche d'inscription reçue (ensemble avec les documents scolaires) après le 15 juillet.

Veillez noter que les heures de l'accueil seront facturées en continuité, même si l'enfant quitte temporairement l'accueil pour une autre activité (musique, LASEP, différents cours de sports, etc. ...).

Au cas où votre enfant doit prendre des médicaments pendant le temps qu'il est inscrit au SEA, veuillez demander la fiche « médicaments » au personnel pédagogique. La fiche est disponible sur www.seakayl.lu.

Important : Les médicaments sont seulement administrés par notre personnel suivant prescription médicale à remettre AVANT la prise des médicaments.

Autorisations

« DEPLACEMENTS »

J'autorise le personnel pédagogique de transporter mon enfant en bus, resp. train dans le cadre des activités du SEA ;

autorise	autorise pas
----------	--------------

« URGENCE »

J'autorise le personnel pédagogique de consulter un médecin en cas de maladie ou d'accident, s'il n'arrive pas à me joindre. J'autorise les médecins consultés, dans l'impossibilité de me joindre, à effectuer tout examen ou intervention médicale et/ou chirurgicales jugés nécessaire en cas d'urgence.

autorise	autorise pas
----------	--------------

Participation financière des parents

La participation financière des parents est définie conformément aux tarifs prescrits par la loi modifiée du 4 juillet 2008 sur la jeunesse modifiée, instituant le « chèque-service accueil ». Il est ainsi indispensable que les enfants soient à tout moment en **possession d'un contrat chèque-service valable**.

Prière de contacter le Biergerzenter au numéro 566666-327.

Signature de la fiche d'inscription :

Fait à _____ (lieu), le _____ (date)

_____ (signature du responsable 1 ou 2)

Demande première inscription SEA 2022/2023

Documents à remettre avec le dossier d'inscription

Nom et Prénom de l'enfant:

La liste ci-dessous reprend tous les **documents à remettre obligatoirement**.

Documents à remettre :	Réservé à l'administration
Copie carte d'identité de l'enfant - recto/verso	
Copie carte de sécurité sociale de l'enfant - recto/verso	
Copie carte de vaccination de l'enfant - recto/verso	
Copies cartes d'identité des personnes pouvant récupérer l'enfant	
Copie carte d'identité du responsable 1	
Copie carte d'identité du responsable 2	
Certificat de travail du responsable 1 en cas où vous n'aurez pas encore demandé le certificat, veuillez utiliser celui de la commune	
Certificat de travail du responsable 2 en cas où vous n'aurez pas encore demandé le certificat, veuillez utiliser celui de la commune	
Copie du contrat d'adhésion au chèque-service d'accueil de l'enfant	